

OFFRE D'EMPLOI : REGISSEUR(SE) LUMIERE

La SPL Territo'arts recrute un(e) régisseur(se) lumière en contrat à durée indéterminée à temps plein dans le cadre de son activité d'exploitation d'établissements culturels.

Le poste est à pourvoir à compter du 6 janvier 2020.

NB : Il s'agit d'un poste de salarié(e) permanent(e) créé dans le cadre du Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle (FONPEPS) et de la mesure d'aide à l'embauche en CDI dans le domaine du spectacle.

Les candidat(e)s sont donc invité(e)s, préalablement à la transmission de leur candidature, à vérifier leur éligibilité à ce dispositif.

MISSIONS

Finalité du poste :

Sous l'autorité du (de la) directeur(trice) technique et la hiérarchie fonctionnelle du (de la) régisseur(se) général(e), et en lien avec l'équipe technique, le (la) régisseur(se) lumière est chargé(e) de la mise en œuvre, des réglages et de la manipulation des appareils de sa spécialité dont il (elle) peut assurer l'entretien courant.

A ce titre, il (elle) :

- participe à la préparation et à la réalisation des spectacles, événements et autres activités,
- gère le parc de matériel placé sous sa responsabilité.

Il (elle) peut également être chargé de responsabilités de création ou appelé(e) à participer à celles-ci.

Activités principales :

> Participer à la préparation et à la réalisation des spectacles, événements et autres activités dans son domaine de compétences

- analyser les fiches techniques et préparer les accueils
- évaluer et négocier les demandes de matériels
- participer au chargement et au déchargement des matériels
- assurer la régie lumière pour les spectacles, événements et autres activités (montage, réglages, essais, exploitation, démontage)
- assister ponctuellement les autres postes techniques (renfort plateau, son, vidéo...)

> Gérer le parc de matériel placé sous sa responsabilité

- assurer le suivi du planning d'utilisation du parc de matériel
- contrôler les entrées / sorties du parc de matériel
- assurer le rangement et tenir un inventaire quantitatif et qualitatif du parc de matériel
- signaler tout dysfonctionnement ou anomalie de matériel et proposer des solutions de réparation ou de remplacement
- assurer l'entretien courant, y compris de petites réparations, du matériel

> Participer aux résidences de création dans son domaine de compétences

- participer au montage, aux réglages, aux essais et au démontage des installations dans le cadre des résidences d'artistes
- conseiller les artistes en résidence et/ou participer à la création lumière
- participer à la réalisation de fiches techniques

COMPETENCES REQUISES

Niveau de qualification :

- diplôme de niveau BEP/CAP exigé (niveau bac ou bac + souhaité dans le domaine de la régie technique d'établissements culturels et/ou de projets culturels)
- formation en habilitation électrique souhaitée
- formation au travail en hauteur souhaitée
- formation accroche et levage souhaitée

Savoirs faire :

- expérience de plus de 5 ans en régie lumière
- parfaite maîtrise des appareils de sa spécialité
- maîtrise des techniques du spectacle
- connaissance de la réglementation des établissements recevant du public
- connaissance de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- connaissances des outils informatiques (logiciels de bureautique, logiciels de planification, internet)
- aisance en anglais
- aisance en créole réunionnais
- permis B

Savoirs être :

- sens du travail en équipe
- aptitude au travail en autonomie
- aptitude à la négociation
- sens de la rigueur et de l'organisation
- capacité à anticiper et à rendre compte
- capacité d'adaptation
- capacité d'écoute et de réactivité
- sens relationnel
- sensibilité artistique
- grande disponibilité

SITUATION DE TRAVAIL ET CONDITIONS D'EXERCICE

Lieu de travail :

23 rue Léopold Rambaud 97490 Ste-Clotilde

Horaires de travail :

- plein temps (35 heures hebdomadaires annualisées)
- horaires irréguliers et d'amplitude variable (travail fréquent en soirée, week-ends et jours fériés)

Déplacements :

- ponctuels à la Réunion

Moyens matériels spécifiques :

- poste de travail avec équipement informatique mutualisé
- équipements de protection individuels dédiés
- véhicule de service partagé

Rémunération :

A négocier sur la base du groupe 6 de la convention collective nationale des entreprises artistiques et culturelles

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à transmettre :

- avant le jeudi 12 décembre 2019 à 12 heures locales
- à l'attention de M. le Président Directeur Général de la SPL Territo'arts
- par courrier électronique à l'adresse suivante : direction@citedesarts.re